



## ATTESTATION DE FORMATION V1-Mai 2017

Je soussignée Madame Ségolène GISCARD atteste que :

**Docteur Antonio VALENTI**  
**Employeur : HOPITAL PRIVE DE MARNE LA VALLEE**

a participé à une formation intitulée :

### **Développer les compétences requises pour dispenser l'ETP**

Objectifs :

- Appréhender le sens, la finalité, les conditions de l'ETP
- Connaître la méthodologie globale d'une démarche d'ETP et situer sa contribution au sein du programme d'ETP auquel il participe
- Développer des compétences pédagogiques pour animer des séances d'ETP et concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Savoir adapter sa communication et rendre les informations accessibles au patient et à son entourage
- Développer des qualités d'écoute active du patient et savoir accueillir l'expression des émotions dans la bienveillance
- Savoir construire une relation de confiance et créer une alliance thérapeutique avec le patient
- Savoir évaluer la démarche éducative et ses effets, et y apporter des ajustements
- Se coordonner avec les autres membres de l'équipe d'ETP et mettre en œuvre les outils collectifs de suivi et de planification

Cette formation s'est déroulée du 12/11/2018 au 07/12/2018, pour une durée totale de 40 heures à PARIS.

Présence effective du participant : 40 heures

Nature de la formation : « Adaptation et développement des compétences des salariés » (Art. L.6313-1 du Code du Travail)

Pour faire valoir ce que de droit

**EUROPE EFFICACITE**  
16 rue de la Folie Régnault  
75011 PARIS  
Tél : 01 46 17 06 00

Fait à PARIS  
Le 10 décembre 2018

Pour EUROPE EFFICACITE  
Ségolène GISCARD